

61^e EXPOSITION-CONCOURS

La tradition, valeur dont s'inspire cette initiative et témoignage du soin apporté par chaque artisan à la réalisation de ses œuvres, ainsi que de son travail de recherche et de son interprétation personnelle des sujets proposés, permettra au public de découvrir une production d'objets extrêmement variés, dont toutes les pièces mettent en valeur l'artisanat valdôtain. **Les artisans trouveront au MAV de Fénis (0165 763912) toutes les informations techniques qui pourront leur être utiles.**

Le jury du concours évaluera en particulier certaines caractéristiques inhérentes à la tradition valdôtaine, comme :

- la **simplicité des formes** et l'**harmonie de l'ensemble** ;
- la **pureté des matériaux** et le **choix de l'essence ligneuse** appropriée à l'utilisation de l'objet ;
- l'**équilibre** entre la délicatesse des décorations et le caractère fonctionnel de l'objet.

Pour chaque catégorie, seules les œuvres répondant aux critères suivants et réalisées dans les matériaux autorisés seront acceptées.

CATÉGORIE	THÈME PROPOSÉ	CARACTÉRISTIQUES
Outils et objets agricoles	PORTE-CHARGE <i>crochet de portage</i>	Attention à l'équilibre de la forme et aux dimensions, qui doivent respecter le caractère fonctionnel de l'objet. Les éléments éventuellement insérés dans la structure et qui ne sont pas réalisés en bois devront être faits de matériaux autorisés
Objets en fer forgé	TOILETTE support pour cuvette et broc	L'objet doit être réalisé en fer forgé, rebattu, et comporter un miroir, de dimensions proportionnées.
Meubles	MALLE A TROUSSEAU	L'artisan est invité à rédiger un court texte pour présenter des témoignages liés à la présence de cet objet en Vallée d'Aoste. Il peut également produire des photographies. Ni bois lamellaire, ni contrecollé.
Gravure décorative	QUENOUILLE pour la laine ou pour le chanvre	L'objet en bois, à graver, peut ne pas être fabriqué par l'artisan, mais doit être réalisé en Vallée d'Aoste. Dans ce cas, le nom de son auteur doit être indiqué. Le style de l'objet doit respecter son caractère fonctionnel. Les modèles et les décorations doivent s'inspirer de la culture valdôtaine. Hauteur maximale 120 cm, diamètre de la tige compris entre 1,5 cm et 2,5 cm.
Objets réalisés au tour à bois	MORTIER AVEC PILON	Attention aux essences ligneuses utilisées, aux dimensions et aux formes, qui doivent respecter le caractère fonctionnel de l'objet. Il est recommandé de privilégier la simplicité et la sobriété des éventuelles décorations.
Vannerie	GARBAGNE POULAYERA panier avec couvercle pour transporter des poules	Les parties éventuellement réalisées autrement que de la façon admise (du point de vue du travail et des matériaux) doivent être fabriquées dans des matériaux autorisés.
Sculpture (ronde-bosse et bas-relief)	ÉCLAT DE RIRE	Les œuvres doivent mettre en valeur la maîtrise des capacités techniques d'exécution et la maturité de l'artisan, ainsi que sa créativité personnelle. Pièces uniques réalisées dans des matériaux autorisés (bois ou pierre). La marqueterie n'est pas acceptée. L'exécution de l'œuvre doit laisser clairement apparaître le matériau d'origine. Les pièces travaillées à 360° et reposant sur une base appartiennent à la sous-catégorie <i>ronde-bosse</i> , tandis que les panneaux sculptés destinés à être adossés à une paroi appartiennent à la sous-catégorie <i>bas-relief</i> .

CATÉGORIE	THÈME PROPOSÉ	CARACTÉRISTIQUES
Accessoires en peau ou en cuir	GILET avec poches	Éventuels éléments sobres de décoration autorisés.
Dentelles de Cogne	BONBONNIÈRE pour mariages, communions ou confirmations	Le style de l'objet doit respecter son caractère fonctionnel. Des éléments de décoration sont admis, dans la mesure où ils contribuent à l'équilibre général de l'objet.
Chanvre de Champorcher	BONBONNIÈRE pour mariages, communions ou confirmations	Le style de l'objet doit respecter son caractère fonctionnel. Des éléments de décoration sont admis, dans la mesure où ils contribuent à l'équilibre général de l'objet.
Drap de Valgrisenche	BONBONNIÈRE pour mariages, communions ou confirmations	Le style de l'objet doit respecter son caractère fonctionnel. Des éléments de décoration sont admis, dans la mesure où ils contribuent à l'équilibre général de l'objet.
Costumes traditionnels	« Marguerite de Courmayeur au Duché d'Aoste »	Reproduction du costume du personnage-thème, dessiné et publié par Antoine Marie Stagnon dans le <i>Recueil général des modes d'habillement des femmes des États de sa Majesté le roi de Sardaigne</i> , Turin 1780. La documentation de référence est disponible à la Bibliothèque régionale d'Aoste (Fonds valdôtain).
Fleurs en bois	BOUTON D'OR <i>Trollius europaeus</i>	La composition et le décor ne doivent pas prévaloir sur les fleurs réalisées, mais simplement valoriser le contexte naturel où celles-ci poussent.
Constructions miniatures	THÉÂTRE ROMAIN d'Aoste	La reproduction doit représenter tout l'ensemble monumental du théâtre et être construite sur une base de 60 cm x 60 cm maximum.
Pierre locale	MORTIER AVEC PILON	Le style de l'objet doit respecter son caractère fonctionnel. Il est recommandé de privilégier la simplicité et la sobriété des éventuelles décorations.
Jouets	JEU DE DAMES	Le jeu de dames doit être réalisé exclusivement dans des matériaux autorisés (bois ou pierre). Il est recommandé de privilégier la sobriété d'exécution et le caractère fonctionnel de l'objet. Le damier doit mesurer au maximum 24 cm de côté. Les objets pyrogravés ou marqués au fer ne sont pas admis.
Céramique	CUVETTE ET BROC	L'artisan a le choix de la technique à employer pour réaliser ces créations, qui doivent être conçues pour compléter les créations en fer forgé, dans le respect de leur caractère fonctionnel et être émaillées à chaud.
Cuivre	CUVETTE ET BROC	Le caractère fonctionnel des objets doit être respecté et ceux-ci doivent être conçus pour compléter les créations en fer forgé
Verre	ÉCLAT DE RIRE	Vitrail autoporteur, enchâssé dans un matériau admis.
Or et argent	MÉDAILLON aux décorations inspirées des détails ornementaux des œuvres exposées au Musée de la cathédrale d'Aoste	Il est permis d'insérer des éléments en matériaux traditionnels selon les dispositions en vigueur, ainsi que des pierres précieuses et semi-précieuses, à condition que la part d'or et d'argent soit suffisamment importante dans la construction de l'objet et ne joue pas uniquement un rôle de support. L'objet, qui ne doit pas porter la marque de son créateur, doit être entièrement artisanal. Forme libre, avec un côté d'au moins 4 cm de longueur.

THÈME SPÉCIAL

Afin d'encourager la réalisation d'objets de valeur caractéristiques du patrimoine historique et culturel de la tradition valdôtaine, bien que n'appartenant à aucune catégorie en particulier, et dont la réalisation implique le recours à différentes techniques de fabrication, un **THÈME SPÉCIAL** a été défini.

Pour la 61^e exposition-concours, ce thème est le **RABOT**.

L'œuvre doit être inspirée des modèles sculptés et gravés de la culture valdôtaine, être réalisée avec un type de bois approprié et ses différents éléments doivent être adaptés à la fonction de l'objet.

L'œuvre sculptée et/ou gravée peut être réalisée soit par un seul artisan, soit en collaboration, par deux artisans. Pour ce thème spécial, le jury pourra attribuer un prix unique à la meilleure création, qui restera propriété de l'Administration régionale.

PRIX

Pour chaque thème, trois œuvres pourront être récompensées, si le nombre d'œuvres présentées et admises est égal ou supérieur à dix. Si ce nombre est inférieur à dix, une seule œuvre pourra être récompensée.

La nature et l'entité des prix seront fixées par un règlement ad hoc, approuvé par une délibération du Gouvernement régional.

Pour la **catégorie « Outils et objets agricoles »**, trois prix pourront être attribués aux œuvres dignes d'être récompensées, même si le nombre d'œuvres présentées est inférieur à 10.

Ce choix reflète l'importance de ces objets du point de vue historique, culturel et ethnographique, leur rareté actuelle dans la vie quotidienne et le manque de demande commerciale, du fait de l'évolution socio-économique de la société contemporaine et de la désormais faible transmission des connaissances et des savoir-faire par les artisans eux-mêmes.